

PESSAC / AÉROPORT

**Piste sécante :** « Sa rénovation n'est pas un avenir acceptable » Près de 800 personnes étaient réunies hier matin devant l'hôtel de ville de Pessac pour s'opposer aux nuisances sonores et redemander la suppression de la piste secondaire

Voici plusieurs années que les habitants de l'ouest de la métropole de Bordeaux se divisent sur le maintien ou pas de la piste secondaire de l'aéroport de Bordeaux-



Un nouveau rassemblement contre la piste sécante de l'aéroport de Mérignac était organisé hier par la Fédération des quartiers de Pessac. JEAN-MAURICE CHACUN / SO

Mérignac, utilisée lors de travaux de maintenance sur la principale ou en cas de forts vents de travers. Elle reçoit 15 % du trafic aérien. Dans le cadre du développement de l'aéroport, l'État a demandé en 2018 les scénarios envisagés par le terminal girondin. La fermeture de la piste secondaire de l'aéroport, envisagée à l'horizon 2026, entraînerait un transfert de tout le trafic sur une seule piste. Le sujet anime depuis le débat politique et les associations de riverains car la piste sécante engendre des nuisances sonores à Pessac, Martignas sur-Jalle et Talence. Mérignac, Saint Médard-en-Jalles, Le Haillan, Eysines et Saint-Jean-d'Illac sont, elles, concernées par le trafic aérien de la principale. « **Non** » à la gêne sonore Demain, une réunion avec le préfet de Gironde fera l'objet d'une restitution d'une étude d'impact selon le concept d'approche équilibrée (EIAE). L'impact des nuisances sonores et les possibilités de restriction des vols de nuit sont au menu. Hier, la Fédération des quartiers de Pessac, opposée au maintien de la piste sécante, a remis la pression en rassemblant sur le parvis de la mairie près de 800 riverains opposés. Jean-Claude Juzan, le président de la fédération, a martelé les objectifs : la suppression de la piste secondaire, celle des vols de nuit entre 22 heures et 6 heures du matin, le plafonnement et la réduction du trafic aérien. « Sa rénovation n'est pas un avenir acceptable pour Pessac, Talence, Martignas et leurs habitants. » Unanimement, les riverains interrogés ont souligné un passage accru des avions l'été dernier et jusqu'en octobre, « par périodes ». Le député PS de la 7e circonscription, Sébastien Saint-Pasteur, en soutien, a rappelé son courrier adressé au ministre des Transports « pour que la raison et l'intérêt général l'emportent ». Le maire divers droite Franck Raynal a parlé d'un « combat » : « C'était pourtant écrit que la piste secondaire devait disparaître. » Il a pointé la position de la nouvelle présidence de Bordeaux Métropole qui souhaite voir la piste sécante maintenue, et « que chacun prenne sa part » : « Il y a une confusion entre sa fonction de maire d'Eysines et de présidente de la Métropole. » Le 10 décembre, un débat sur l'avenir de l'aéroport et le maintien ou pas de la piste sécante aura lieu à la Métropole de Bordeaux.